

Audition
François Marquer

- Adaptation
- Entretien
- Réglages
- Réparations toutes marques

Audioprothésistes D.E.
13, rue des Fossés
AVRANCHES
Tél. 02 33 48 57 91
www.avranchesaudition.fr

Sur rendez-vous du mardi au samedi

Ouverture prochaine à St-Hilaire-du-Harcouët, 22 place St-Michel

Un vrai chez-soi dans une résidence pour vivre sans l'isolement

Le Bois Jugan SAINT-LÔ

SEJOURS TEMPORAIRES POSSIBLES

Appartements disponibles de suite

Résidence Seniors Services

30 Appartements individuels avec service

- > Sécurité 24h/24
- > Confort
- > Convivialité

Accès rond-point Carrefour, prendre la rue Guy de Maupassant, 6^e stop à gauche

TOUS LES JOURS VISITES LIBRES

Tél. 02 33 72 88 00
www.residence dugolf.fr

Quelle mutuelle peut vous donner autant d'assurance ?

LA MUTUELLE FAMILIALE DE NORMANDIE

Depuis plus de 40 ans, elle protège votre **SANTÉ**

Consultez-nous, découvrez nos offres de devis gratuits et sans engagement

PROTECTION JURIDIQUE
HABITATION
AUTOMOBILE

MUTUALITÉ FRANÇAISE

25, rue du Val de Saire
CHERBOURG - 02.33.93.59.40
www.mutuellefamilialedenormandie.com

1 APPLI
pour effectuer mes démarches sur **mon compte ameli**

Maintenant, j'utilise aussi mon compte ameli sur mobile et tablette. Avec mon compte, je peux commander en ligne ma carte européenne d'assurance maladie ou encore échanger par e-mail avec ma caisse. Et bien sûr, je peux suivre tous mes remboursements de santé en temps réel.

Je télécharge l'appli ameli

App Store | Google play

DMR de la Manche, Communication externe - IPR - 02014

Assurance Maladie MANCHE

Pour en savoir, appelez le 36 46 ou consultez www.ameli.fr

La conservation du testament

Comment savoir si une personne a fait un testament ?

"Lorsqu'une personne décède, ses proches ne savent pas toujours si elle a établi un testament et si celui-ci a été déposé - testament olographe - ou fait chez un notaire - testament authentique. Pour écarter ce doute, il a été confié à la profession notariale le soin de mettre en place un fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDV), destiné à centraliser l'information sur l'existence d'un testament ou d'une disposition de dernière volonté qui serait déposée chez un notaire en France. Ce fichier central est confidentiel et ultrasécurisé."

Qui peut interroger ce fichier ?

"Il est accessible aux notaires, sur demande de toute personne qui justifie de sa qualité d'héritier ou de légataire, mais il ne peut être consulté que sur présentation d'un certificat de décès de la personne dont on recherche un testament. Les héritiers du défunt peuvent aussi interroger ce fichier moyennant un coût de 15 €, par courrier (ADSN - FCDV 95 avenue Four Lotissons 13107 Venelles Cedex) ou via www.adsn.notaires.fr

Le fichier ne comprend que les informations suivantes : l'existence ou non d'un testament, la date de son dépôt, et le nom du notaire qui le détient. Le contenu du testament lui-même ne peut être connu

qu'après du notaire chez lequel il a été déposé et uniquement par les héritiers ou légataires."

Est-il obligatoire d'indiquer l'existence d'un testament sur ce fichier ?

"Le notaire a l'obligation de faire connaître l'existence d'un testament sur ce fichier, dès lors qu'il lui est remis. Ainsi le notaire chargé du règlement d'une succession peut avoir connaissance de l'existence d'un testament déposé chez un autre notaire, où qu'il soit, et respecter ainsi les volontés du défunt."

Et si on veut conserver son testament chez soi ?

"Certaines personnes préfèrent conserver leur testament chez elles ; elles doivent alors demander expressément à leur notaire de faire inscrire le testament sur le fichier.

Le principal risque est que leurs volontés soient détruites, ou ne soient pas retrouvées après leur décès. Le domicile n'est pas toujours le meilleur endroit : le testament peut être si soigneusement rangé que personne ne le retrouve, ou encore être "découvert"



Maître Loïc Lecloux, notaire à Périers, dans la Manche et délégué communication de la chambre interdépartementale des notaires de Basse-Normandie, répond à nos questions sur le testament.

par un proche écarté de la succession, qui s'empressera de la faire disparaître ! Le testament conservé par le notaire et inscrit au Fichier central des dernières volontés s'avère donc le seul moyen qui offre une parfaite sécurité. Sachez enfin que ce fichier est connecté à d'autres

fichiers du même type en Europe, ce qui permet, par exemple, à un notaire français de retrouver le notaire belge chez qui a pu être déposé le testament d'un Belge installé depuis des années dans notre pays. Parlez-en avec votre notaire lors d'un prochain rendez-vous."

Une conversation pour briser la solitude

Raymonde Fontanini se voit benévole mais chez des personnes âgées pour discuter avec elles.



"Cette personne âgée qui vit seule s'est adressée à l'association saint-loise 'Papotage'. Comme d'autres, elle est occupée en semaine, mais elle souffre de la solitude pendant le week-end. Alors, pour la rompre elle a fait appel à nous". C'est ainsi que Raymonde Fontanini, bénévole de l'association, est entrée en relation avec cette dame âgée. Elle se rend chez elle le samedi après-midi afin de lui tenir compagnie. Ensemble, elles discutent de sujets qui les intéressent toutes les deux. Mais attention : il s'agit seulement de parler de choses et d'autres, les bénévoles de "Papotage" ne sont pas des aides-ménagères.

Des bénévoles formés à l'écoute

Leur action pourtant est peut-être plus utile encore, comme le laisse entendre Raymonde Fontanini : "Il m'arrive de me rendre aussi chez une per-

sonne âgée qui habite à quelques kilomètres de Saint-Lô. Son seul contact est avec le boulanger qu'elle voit à peine dix minutes une fois par semaine..."

Présidente de l'association née en janvier 2013 à partir d'une impulsion donnée dès 2007 par les deux conseillers généraux de Saint-Lô, Christine Le Coz et François Brière, Dominique Lanon travaille en relation avec différentes associations caritatives des environs de Saint-Lô. Papotage compte maintenant une douzaine de bénévoles. "Ces bénévoles sont formés à l'écoute et se rendent chez la personne âgée qui vient la demande de contact." La seule condition demandée aux bénévoles ? Avoir suffisamment de goûts communs avec la personne âgée pour que la conversation soit un véritable échange. Et sans doute être capable de tenir une conversation sur de nombreux sujets différents. **Pratique.** Association Papotage, 02 33 06 04 71.

Aide à la personne : le jardin aussi

Pour les personnes âgées, les activités qui demandent une certaine dépense physique, comme le jardinage, sont le plus souvent hors de leur portée, le plus souvent à cause des efforts qu'elles exigent. La solution alors est de recourir aux services d'un jardinier. Salarié de l'association saint-loise "Initiative pour l'emploi" (IPE), Christophe Perrin intervient à ce titre chez des personnes âgées. "Elles ont souvent de grands jardins à entretenir seules, une fois que leurs enfants ont quitté leur foyer. Comme elles ne peuvent plus s'en occuper, l'effectif pour elles des travaux de jardinage, d'entretien du potager, ou bien des travaux paysagers."

Attachées au cadre de vie

Cela va de la tonte de la pelouse à la taille des haies, en passant par le désherbage des massifs et la préparation de la terre du potager. Ces personnes ont entre 70 et 80 ans, mais l'une d'elles a... 108 ans ! Il s'agit fréquemment de veuves,

ou bien de couples dont l'état de santé est plus fragile. Parfois aussi, l'un d'eux est atteint de la maladie d'Alzheimer. Parce qu'elles sont attachées à leur cadre de vie, elles veillent au bon entretien de leur jardin. "Au départ quand je me rends chez une de ces personnes, c'est à titre d'essai. Si nous nous entendons bien, j'interviens ensuite régulièrement chez elle." La personne âgée trouve un avantage supplémentaire à cette solution : comme Christophe Perrin est salarié d'IPE, elle n'a pas à le payer directement, ce qui la rassure, mais reçoit après coup une facture de l'association. De son côté, Christophe Perrin donne parfois des conseils d'entretien du potager... et il lui arrive même de donner un coup de main par exemple pour déplacer un meuble. Une façon d'entretenir de bonnes relations auxquelles la personne



Christophe Perrin effectue des travaux de jardinage et d'entretien d'espaces verts chez les personnes âgées.